REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Chancellerie d'Etat
Service communication et information

Genève, le 13 octobre 2022
Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse du département de la cohésion sociale

Échanges autour de l'information sociale de proximité

Pour sa sixième édition, le Dialogue social genevois, qui réunit chaque semestre le canton, les communes et des associations afin d'évoquer des thématiques d'actualité en matière sociale, a traité des enjeux, actuels et futurs, de l'information sociale.

La sixième rencontre du Dialogue social genevois a eu lieu ce jeudi à la Maison des associations, en présence du conseiller d'Etat Thierry Apothéloz, autour d'un thème central: l'information sociale de proximité, en tant qu'outil de lutte contre l'exclusion et la précarité. Le thème choisi résonnait particulièrement bien avec la période, puisque l'ensemble des communes assumeront dès le 1er janvier prochain les prestations sociales de proximité à destination des seniors, conformément aux nouvelles dispositions réglementaires découlant de la loi sur la répartition des tâches entre les communes et le canton sur les seniors (LRT-1 seniors).

Cette sixième édition a réuni une soixantaine de participantes et participants, qui ont pu échanger dans le cadre de cinq ateliers. Ceux-ci ont permis de partager des expériences, comme l'insertion professionnelle à l'échelle de la proximité, analyser et approfondir des partenariats interinstitutionnels et débattre sur des enjeux futurs.

Se tenant deux fois par an depuis 2020, sous l'impulsion du département de la cohésion sociale, cet espace d'information et de discussion réunit des représentants du canton, des communes genevoises et des associations. Il a pour but de renforcer la collaboration et la coordination entre les partenaires.

Les ateliers ont ainsi abordé la question de l'insertion professionnelle et les exemples de l'OSEO et du bureau de l'intégration des étrangers, les partenariats interinstitutionnels dans les communes et entre les communes, les protocoles et conventions de collaboration entre les services sociaux municipaux et l'Hospice général ou avec des associations, comme Caritas et Pro Senectute, ainsi que la question de l'information sociale à destination des seniors, avec le socle minimal de prestations attendu à compter du 1er janvier prochain. La rencontre a aussi donné l'occasion de se pencher sur les enjeux concernant cette même information sociale, mais plus précisément à l'aune du numérique.

Le conseiller d'Etat Thierry Apothéloz, chargé du département de la cohésion sociale, souligne en effet qu'il est essentiel pour les institutions étatiques de poursuivre le travail en réseau et de concertation avec les partenaires que sont les communes et les associations. Ceci, afin de se tenir au plus proche des besoins en matière d'action sociale et d'anticiper au

mieux leurs évolutions. Face ces défis, "le Dialogue social genevois consacre l'idée que l'efficacité du dispositif d'action sociale résulte notamment de la capacité des acteurs et actrices à se concerter et fédérer leurs efforts, dans le but de construire ensemble les politiques sociales de demain", précise-t-il.

Pour toute information complémentaire: M. Henri Della Casa, secrétaire général adjoint chargé de la communication, DCS, T. 022 546 54 32.